

Patrimoine : la Ville investit 2,2 M\$ pour la rénovation du Pavillon des bovins

Le 5 mai 2026 – La Ville de Trois-Rivières a octroyé un contrat de construction à hauteur de 2,2 M\$ pour la rénovation du Pavillon des bovins. Situé sur le site du parc de l'Exposition, l'immeuble revêt un intérêt patrimonial pour la Ville.

Mises aux normes en sécurité incendie

Construit à la fin des années 1930, le Pavillon des bovins fait partie d'un complexe voué principalement à de l'entreposage. Le bâtiment demeure également accessible au public lors d'événements, dont l'Exposition agricole. C'est notamment pour cette vocation publique qu'une importante mise aux normes en matière de sécurité incendie est à effectuer.

Le projet de rénovation comprendra notamment l'ajout d'issues de secours ainsi que la mise aux normes électrique et mécanique du bâtiment. Les travaux s'échelonneront au courant de l'été et de l'automne au travers des différents événements touchant le site.

Préserver le patrimoine

En début d'année 2026, Trois-Rivières avait lancé un appel d'offres en plusieurs volets pour une rénovation complète du Pavillon. La plus basse soumission conforme s'est alors élevée à 4.5 M\$. En esprit de saine gestion des finances publiques, la Ville a identifié les éléments de construction prioritaires pour réduire la facture.

Plutôt qu'un projet complet, ce sont donc les mises aux normes nécessaires pour préserver l'intégrité du bâtiment qui seront effectuées, le tout au montant final de 2.2 M\$. L'initiative s'inscrit en marge du plan de redéveloppement du parc de l'Exposition, document en élaboration par MONTONI.

« Cette intervention vise à préserver un bâtiment qui fait partie de notre patrimoine collectif. Il est essentiel d'en assurer la pérennité, et à tout le moins de sécuriser cet édifice, tout en respectant la capacité de payer des Trifluviennes et des Trifluviens. Une réflexion sera faite sur l'utilisation du Pavillon des bovins une fois que le plan de redéveloppement du parc de l'Exposition sera suffisamment avancé » souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

L'enveloppe budgétaire qui sera utilisée pour le projet était prévue dans le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 de la Ville.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique